



GÉNÉRALITÉS

L'apprêt CPSHS est un apprêt au polyuréthane 2K (deux composants) coloré à usages multiples. Mélangé comme apprêt, le CPSHS procure le meilleur en terme de performance, productivité, adhérence et caractéristiques de ponçage supérieures. Mélangé comme scellant, le CPSHS procure une excellente uniformité de la couleur et un excellent nivellement.



1. COMPOSANTS

- CPSHS Base HS pour apprêt/scellant CPS
- CPS 1-5 Teintes haute opacité CPS
- HPC0 Activateur lent
- HPC1 Activateur moyen
- HPC2 Activateur rapide
- HPC3 Activateur très rapide
- LVBF100 Réducteur COV bas rapide
- LVBM100 Réducteur COV bas moyen
- LVBS100 Réducteur COV bas lent
- 171 Réducteur rapide
- 172 Réducteur moyen
- 173 Réducteur lent
- 174 Réducteur très lent
- 171HP Réducteur rapide haute performance
- 172HP Réducteur rapide performance moyenne
- 173HP Réducteur rapide performance lente
- 174HP Réducteur rapide performance très lente
- X01 Réducteur COV bas rapide
- X02 Réducteur COV bas moyen



2. RAPPORT DE MÉLANGE

Pour un bon mélange, les toners CPS doivent être utilisés :

- Mélanger trois (3) parties de CPSHS à une (1) partie de CPS 1-5 pour créer la couleur voulue, puis activer et réduire pour l'application souhaitée

COMME APPRÊT SCELLANT - 4:1:1 (par volume)

- Mélanger quatre (4) parties de CPSHS à une (1) partie d'activateurs série HPC et réduire avec une (1) partie de solvants ou réducteurs indiqués ci-dessus

Règles de conformité aux COV pour les É.-U. :

- Pour une conformité aux COV 4.8, utiliser les réducteurs de série 170 ou 170HP
- Pour une conformité aux COV 2.8, utiliser les réducteurs à COV lents : Réducteurs série X01, X02 ou LVB100

COMME APPRÊT SCELLANT - 4:1:2 (par volume)

- Mélanger quatre (4) parties de CPSHS à une (1) partie d'activateurs série HPC et réduire avec deux (2) parties de solvants ou réducteurs indiqués ci-dessus

REMARQUE : Il est déconseillé d'utiliser le HPC3 comme application de scellant

Règles de conformité aux COV pour les É.-U. et le Canada :

- Pour une conformité aux COV 4.6, utiliser les réducteurs de série 170 ou 170HP
- Pour une conformité aux COV 2.8, utiliser les réducteurs à COV lents : Réducteurs série X01, X02 ou LVB100



3. DURÉE EN POT à 77 °F (25 °C)

	HPC0	HPC1	HPC2	HPC3
Comme apprêt	40 min.	40 min.	30 min.	20 min.
Comme scellant	45 min.	45 min.	35 min.	N/D



4. NETTOYAGE

- Utiliser les réducteurs de retouches Valspar énumérés ci-dessus (vérifier les règlements locaux)



5. ADDITIFS

- N/D



6. PRÉPARATION DE LA SURFACE

- Sur du métal nu, appliquer un apprêt anti-corrosif selon les directives des fiches signalétiques et laisser sécher selon les directives avant d'appliquer CPSHS
- Sur des substrats préalablement peints, bien abraser avec un papier émeri de 400 à 600 grains, puis essuyer avec un nettoyant de surface approuvé pour l'eau et les solvants.



7. COUCHES DE FINITIONS

- Toutes les couches de finitions de rénovation Valspar



8. NOTES AU TECHNICIEN

- N/D



9. SUBSTRATS

- Surfaces peintes préalablement bien préparées
- Finitions d'origines adéquatement préparées
- Apprêt à l'époxy série VP50
- Apprêt série DTM
- SE88
- ASE200



10. APPLICATION

- Pulvériser une (1) à trois (3) couches humides moyenne ou jusqu'à l'accumulation désirée
- **Ne pas dépasser 6 mils 150 µm**
- Accorder 5 à 10 minutes entre chaque couche pour le durcissement ou jusqu'à ce que le durcissement soit terne
- La température de la surface doit être entre 50 et 100 °F (10 et 38 °C) avec une humidité ambiante inférieure à 80 %



11. TEMPS DE DURCISSEMENT / SÉCHAGE

SÉCHAGE À L'AIR à 77 °F (25 °C)

	COMME APPRÊTS SURFAÇANTS	COMME APPRÊT SCELLANT
Temps de durcissement entre les couches	5 à 10 min.	4 à 8 min.
Pour sabler	60 min.	Ponçage plume 20 min.
À couche de finition	60 min.	20 min.

REMARQUE : Si utilisé comme scellant :

- Après 24 heures, la surface doit être arasée avant d'appliquer la couche de base ou la couche de finition



12. SÉCHAGE À L'INFRAROUGE

- Vous reporter à l'information sur le séchage à l'infrarouge



13. RÉGLAGE DU PISTOLET

VOUS REPORTER À LA PAGE 2



S'il est utilisé comme indiqué, ce produit est conçu pour être conforme aux normes sur les émissions de composés organiques volatiles (COV) des É.-U. et du Canada aux fins de couches de finition dans le domaine de l'automobile. Vérifier la conformité avec les règles d'état et locales sur la qualité de l'air avant d'utiliser. Les données sur cette feuille représentent les valeurs typiques. Les variables d'application étant un important facteur pour le rendement du produit, cette information doit servir comme guide général seulement. Valspar n'a aucune obligation ni responsabilité en regard de cette information. **À MOINS QUE VALSPAR ACCEPTE AUTREMENT PAR ÉCRIT, VALSPAR NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE TOUTES GARANTIES INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU D'ENFREINDRE TOUT BREVET. VALSPAR NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT OU ACCESSOIRE.** Votre seul recours en cas de défaut du présent produit est le remplacement du produit défectueux ou le remboursement de son prix d'achat, à notre choix.



13. RÉGLAGE DU PISTOLET

PISTOLET CONVENTIONNEL	COMME APPRÊT SURFAÇANT	COMME APPRÊT SCELLANT
Alimentation par gravité	1,4 mm à 1,8 mm	1,3 mm à 1,5 mm
Alimentation par siphon	1,4 mm à 1,8 mm	
PISTOLET HVLP		
Alimentation par gravité	1,4 mm à 1,6 mm	1,3 mm à 1,4 mm

PRESSIONS D'AIR

Pistolet conventionnel	
Alimentation par gravité	30-35 lb/po ² (2 à 2,0 bar)
Alimentation par siphon	30-35 lb/po ² (2 à 2,0 bar)
HVLP Air d'entrée	30 lb/po ² (2 bar)
Vous reporter aux informations du fabricant du pistolet	



14. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

POUR LES É.-U. (Conformité 4,8/2,8 LB./GAL) :

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES RTS	4:1:1		4:1:1	
	(Réducteurs série 170 ou 170HP)		(Réducteurs série X01, X02 ou LVB100)	
	LB/GAL	g/L	LB/GAL	g/L
VOC réel	4,79 max.	575 max.	2,6 max.	310 max.
VOC réglementaire (Moins d'eau et solvants exemptés)	4,8 max.	580 max.	2,8 max.	340 max.
Densité	10 à 13	1200 à 1560	10 à 13	1 200 à 1 560
	Pds %	VOL. %	Pds %	VOL. %
Teneur totale de solides	60 à 70	45 à 55	60 à 70	45 à 55
Teneur totale des volatiles	30 à 40	45 à 55	30 à 40	45 à 55
Eau	0	0	0	0
Teneur exempte de composé	1 à 5	1 à 5	15 à 20	15 à 20
Catégorie du revêtement	Apprêts surfaçants :			

REMARQUE : Les règlements des É.-U. permettent d'utiliser des composés exemptés pour le calcul des COV.



14. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES (Suite)

POUR LES É.-U./Canada (Conformité 4,6/2,8 LB./GAL)

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES RTS	4:1:2		4:1:2	
	(Réducteurs série 170 ou 170HP)		(Réducteurs série X02 ou LVB100)	
	LB/GAL	g/L	LB/GAL	g/L
VOC réel	4,59 max.	545 max.	2,45 max.	290 max.
VOC réglementaire (Moins d'eau et solvants exemptés)	4,6 max.	550 max.	2,8 max.	340 max.
Densité	10 à 13	1 200 à 1 560	10 à 13	1 200 à 1 560
	Pds %	VOL. %	Pds %	VOL. %
Teneur totale de solides	50 à 60	40 à 50	45 à 55	30 à 40
Teneur totale des volatiles	40 à 50	50 à 60	45 à 55	60 à 70
Eau	0	0	0	0
Teneur exempte de composé	1 à 5	1 à 5	25 à 35	25 à 35
Catégorie du revêtement	Apprêt scellant			

REMARQUE : Les règlements des É.-U. et du Canada permettent d'utiliser des composés exemptés pour le calcul des COV.

POUR LE RESTE DU MONDE (en dehors des É.-U. et du Canada)

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES RTS	4:1:1		4:1:2	
	(Réducteurs série 170 ou 170HP)		(Réducteurs série 170 ou 170HP)	
	LB/GAL	g/L	LB/GAL	g/L
COV	4,0 max.	480 max.	4,6 max.	550 max.
Densité	10 à 13	1 200 à 1 560	10 à 13	1 200 à 1 560
	Pds %	VOL. %	Pds %	VOL. %
Teneur totale de solides	60 à 70	45 à 55	50 à 60	40 à 50
Teneur totale des volatiles	30 à 40	45 à 55	40 à 50	50 à 60
Eau	0	0	0	0
Catégorie du revêtement	Apprêts surfaçants		Apprêt scellant	

REMARQUES

S'il est utilisé comme indiqué, ce produit est conçu pour être conforme aux normes sur les émissions de composés organiques volatiles (COV) des É.-U. et du Canada aux fins de couches de finition dans le domaine de l'automobile. Vérifier la conformité avec les règles d'état et locales sur la qualité de l'air avant d'utiliser. Les données sur cette feuille représentent les valeurs typiques. Les variables d'application étant un important facteur pour le rendement du produit, cette information doit servir comme guide général seulement. Valspar n'a aucune obligation ni responsabilité en regard de cette information. À MOINS QUE VALSPAR ACCEPTE AUTREMENT PAR ÉCRIT, VALSPAR NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE TOUTES GARANTIES INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU D'ENFREINDRE TOUT BREVET. VALSPAR NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT OU ACCESSOIRE. Votre seul recours en cas de défaut du présent produit est le remplacement du produit défectueux ou le remboursement de son prix d'achat, à notre choix.